

AIDES À LA CALCULATION DISPONIBLES AU SECRÉTARIAT

KALKULATIONSHILFEN IM SEKRETARIAT ERHÄLTlich

SOMMAIRE

Editorial – Leitartikel	2
Message du Président	3
Le nouveau programme de cours 2018-2019	3
Botschaft des Präsidenten	4
Fair 4 Safety	4-5
Surendettement	6
Überschuldung	7
Les actions d'UNIA contre les membres de la FFE	8
Notre assemblée générale	8
Die Aktionen der UNIA gegen Mitglieder des FBV	9
Unsere Generalversammlung	9
21 nouveaux chefs d'équipe diplômés	10
De nouvelles infrastructures à 85 millions de francs	10
Remise des attestations des cours Fide	11
Das neue Kursprogramm 2018-2019	11
L'homme qui marchait sur les toits	12
Test d'aptitude pour les candidats à l'apprentissage de maçon	12
Der Mann, der auf den Dächern herumliief	13
Fähigkeitstest für Lehrstellenbewerber als Maurer	13
500 jours à la tête de la DAEC	14
500 Tage an der Spitze der RUBD	14
Giuseppe Vallone: « Un gamin de Calabre »	15
Félicitations à Céline	15
À vos agendas!	15



ÉDITORIAL

Les négociations pour le renouvellement de la Convention Nationale (CN) au 1^{er} janvier 2019 et l'assainissement du financement de la retraite anticipée (FAR) sèment le trouble entre les partenaires de la construction. Mais faut-il encore parler de partenaires? Dans son préambule, la CN fixe comme règle de base le respect de la paix du travail. Pour garantir cette paix, il faut dialoguer, mais pour le faire il faut être au moins deux. Actuellement et comme à chaque fois durant les premières négociations, il s'installe un dialogue de sourd. Les avis de chaque partie sont totalement contradictoires et une fois de plus, les patrons sont montrés du doigt comme de vieux radins! Messieurs et Mesdames les entrepreneurs, nous ne devons pas nous laisser traiter ainsi. Jusqu'à preuve du contraire, dans un marché difficile, nous faisons le maximum pour assurer l'emploi et donner d'excellentes conditions de travail à notre personnel. Le souci premier, c'est un constat que je fais depuis bientôt 20 ans, le patron, en cas de difficultés au sein de l'entreprise, pense d'abord aux collaborateurs et à leur avenir. Il est facile d'être syndicaliste, il suffit de promettre des hausses de salaires, de meilleures conditions de travail aux syndiqués. De belles promesses que l'on n'a pas besoin de tenir soi-même! Les représentants syndicaux oublient un peu vite que sans patrons il n'y a pas de travailleurs, pas de cotisants, donc pas de salaires pour leurs activités. Avant d'être employeur, un patron a d'abord été employé. J'ai le sentiment que l'activité syndicale est en train réfréner l'envie à nos jeunes de s'engager, de prendre des risques et de devenir un jour indépendant. Messieurs les syndicalistes, vous ne vous en rendez peut-être pas compte, indirectement, vous êtes en train de tuer l'emploi. Dans notre canton, le dialogue existe entre partenaires sociaux. J'invite nos délégués suisses à prendre exemple sur le modèle fribourgeois. Et vous les membres de la Fédération, soyez fiers, vous êtes d'excellents patrons respectueux de vos collaborateurs!



Jean-Daniel Wicht

Jean-Daniel Wicht

LEITARTIKEL

Die Verhandlungen zur Erneuerung des Landesmantelvertrags (LMV) per 1. Januar 2019 sowie die Sanierungsmassnahmen des flexiblen Altersrücktritts (FAR) sorgen für Unruhe zwischen den Partnern des Bauwesens. Doch kann man überhaupt noch von Partnern sprechen? In seiner Präambel legt der LMV als Grundregel die Bewahrung des Arbeitsfriedens fest. Um diesen Frieden zu gewährleisten, muss man Gespräche führen, doch dazu braucht es mindestens zwei. Wie jedes Mal bei den ersten Verhandlungen, spricht man zurzeit aneinander vorbei. Die Meinungen jeder Partei sind völlig widersprüchlich, und erneut zeigt man mit den Fingern auf die Arbeitgeber und betitelt diese als Geizhalse! Liebe Baumeister, wir dürfen uns nicht so behandeln lassen. Bis zum Beweis des Gegenteils tun wir auf einem schwierigen Markt unser Bestes, um Arbeitsplätze zu sichern und unserem Personal ausgezeichnete Arbeitsbedingungen zu bieten. Das Hauptproblem – und dieses stelle ich seit bald 20 Jahren fest – ist die Tatsache, dass der Arbeitgeber bei Schwierigkeiten im Unternehmen zuerst an die Mitarbeiter und deren Zukunft denkt. Es ist einfach, Gewerkschafter zu sein, dazu braucht man den Gewerkschaftsmitgliedern bloss Lohnerhöhungen und bessere Arbeitsbedingungen zu versprechen. Schöne Versprechungen, die man dann selbst nicht einhalten muss! Die Gewerkschaftsvertreter vergessen etwas rasch, dass es ohne Arbeitgeber keine Arbeitnehmer, keine Beitragszahler und somit keine Löhne für ihre Tätigkeiten geben würde. Bevor er Arbeitgeber wurde, war ein Unternehmensführer auch einmal Arbeitnehmer. Ich habe das Gefühl, dass die gewerkschaftlichen Aktivitäten unsere jungen Vertreter davon abhalten, sich zu engagieren, Risiken einzugehen und eines Tages selbständig zu werden. Liebe Gewerkschafter, vielleicht sind Sie sich nicht bewusst, dass Sie indirekt Arbeitsplätze abbauen. In unserem Kanton gibt es einen Dialog zwischen den Sozialpartnern. Ich bitte unsere Schweizer Delegierten, sich am Freiburger Modell ein Beispiel zu nehmen. Und Sie, liebe Verbandsmitglieder, seien Sie stolz, denn Sie sind ausgezeichnete Arbeitgeber und respektieren Ihre Mitarbeiter!

Jean-Daniel Wicht

TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

www.hgc.ch

HGC



MESSAGE DU PRÉSIDENT

Bâtir reste un magnifique métier et les constructions du canton de Fribourg le prouvent tous les jours. Les centres urbains se développent. Les transports publics se modernisent avec de grands chantiers comme le centre TPF de Givisiez, le pont sur le Tiguellet et l'assainissement ferroviaire de Montbovon à la Chaudanne pour ne citer que ceux-ci.

Cette dynamique cantonale a permis et permet encore aujourd'hui au monde de la construction une activité soutenue. Mais comme toute médaille, notre secteur d'activité a un côté pile et un côté face.

Le côté pile

L'activité du gros-œuvre en Suisse et plus particulièrement dans le canton de Fribourg se porte bien. Les perspectives de l'année en cours restent positives, mais à utiliser avec prudence et toujours attentif sur les pronostics du futur.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs est un acteur important et consulté de la vie économique du canton. Ses membres demeurent un pilier actif sûr avec un potentiel important en place de travail et une activité ancrée sur le sol fribourgeois sans délocalisation. Cela représente environ 5'000 postes de travail.

La lutte contre le travail au noir est montée en puissance dans le secteur de la construction avec une collaboration de tous les acteurs nécessaires pour endiguer ce fléau. La carte professionnelle pour le gros-œuvre est effective dans notre canton et la FFE a proposé à l'État de Fribourg d'imposer sur ces prochains chantiers ce badge, garant d'une saine concurrence pour les entreprises ainsi que d'une équité de salaire et de charges sociales pour tous les collaborateurs.

Notre centre de formation de Courtepin sera bientôt en construction. Tous les feux sont verts et les soumissions sont en calcul. Le programme des travaux s'étend sur deux années avec une mise en activité de la halle des maçons pour la rentrée 2020.

Le revers de la médaille

Actuellement, le travail ne manque pas et pourtant, les soucis sont présents pour nos entrepreneurs.

Les exigences administratives et écologiques augmentent irrémédiablement et les délais de réalisation ne cessent de diminuer. Les mandataires ne répondent plus aux obligations minimales requises soit par manque de temps, d'argent ou de personnel



Jean-Luc Schouwey

qualifié pour fournir à l'entreprise les éléments nécessaires et conformes à l'acte de construire. Les maîtres d'ouvrages peinent à adjudger leurs travaux ou sont confrontés à l'obtention du permis de construire et aux délais de recours. L'entrepreneur doit garantir du travail à son personnel et de la rentabilité à son entreprise. Même si le carnet de commande est bien garni, l'occupation de nos collaborateurs reste dépendant du départ du chantier. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces dernières années. La

conduite et l'organisation d'une entreprise devient toujours plus compliquée et cela ne va pas en s'améliorant malheureusement. La Fédération se doit d'être active pour inverser cette situation. Elle veut soutenir tous ses membres et peut le faire de façon générale, indépendante et peut-être plus percutante qu'un membre tout seul. Elle rencontre régulièrement les pouvoirs décisionnels du canton, qui nous écoutent toujours avec attention. Afin d'améliorer ces relations et de faire connaître les soucis des entreprises, il est impératif que les membres informent et appuient la FFE afin d'intervenir et de résoudre les problèmes en amont avant le recours aux moyens juridiques.

Jean-Luc Schouwey

LE NOUVEAU PROGRAMME DE COURS 2018-2019 EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE INTERNET

Merci de prendre note des divers changements pour la nouvelle année scolaire :

- Les cours de base pour machinistes et grutiers se font séparément. Il y a donc un cours de base distinct pour machinistes et un autre cours de base pour grutiers.
- Le cours de travail en hauteur est un prérequis demandé pour pouvoir suivre le cours de base grutiers.
- Un formulaire d'inscription doit être complété et transmis au secrétariat de la Formation pour tout cours et/ou examen souhaité.

Vous trouvez de plus amples informations sur notre site internet (www.ffe-fbv.ch) sous l'onglet « Formation ».



BETON CENTRE SA FRIBOURG

BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Bauen ist und bleibt ein wunderschöner Beruf und die Bauprojekte im Kanton Freiburg beweisen dies jeden Tag. Die Stadtzentren entwickeln sich. Die öffentlichen Verkehrsmittel werden moderner mit Grossbaustellen, wie unter anderem das TPF-Zentrum in Givisiez, die Tiguelet-Brücke und die Bahnsanierung von Montbovon bis La Chaudanne. Diese kantonale Dynamik ermöglichte und ermöglicht noch heute eine rege Geschäftstätigkeit in den Baukreisen. Wie jede Medaille hat aber auch unser Geschäftsbereich zwei Seiten.

Die eine Seite

Dem Bauhauptgewerbe in der Schweiz und namentlich im Kanton Freiburg geht es gut. Die Aussichten für das laufende Jahr sind weiterhin positiv. Dies ist aber mit Vorsicht zu geniessen und die Prognosen für die Zukunft sind auch immer aufmerksam zu beobachten.

Der Freiburgische Baumeisterverband ist ein wichtiger Akteur, der von der kantonalen Wirtschaft zu Rate gezogen wird. Mit einem grossen Arbeitsplatzpotenzial und einer im Kanton Freiburg verankerten Tätigkeit ohne Auslagerungen sind seine Mitglieder weiterhin ein wichtiger Pfeiler. Dabei handelt es sich um ungefähr 5'000 Arbeitsplätze.

Die Bekämpfung der Schwarzarbeit im Baugewerbe hat an Bedeutung gewonnen mit der Zusammenarbeit aller Akteure, die nötig sind, um dieser Plage ein Ende zu bereiten.

Der Berufsausweis für das Bauhauptgewerbe ist in unserem Kanton nun Tatsache und der Freiburgische Baumeisterverband schlug dem Staat Freiburg vor, diesen Ausweis auf seinen künftigen Baustellen zu verlangen, weil er eine gesunde Konkurrenz für die Unternehmen und gerechte Löhne und Sozialleistungen für alle Mitarbeiter gewährleistet.

Der Bau unseres Bildungszentrums in Courtepin beginnt bald. Für alle Bereiche wurde grünes Licht gegeben und die Submissionen werden nun berechnet. Die Arbeiten dauern zwei Jahre und die Maurerhalle sollte zu Beginn des Schuljahres 2020 in Betrieb genommen werden können.

Die Kehrseite der Medaille

Zurzeit mangelt es nicht an Arbeit. Dennoch machen sich unsere Baumeister Sorgen. Die administrativen und ökologischen Anforderungen nehmen unaufhaltsam zu, während die Umsetzungsfristen immer kürzer werden. Die Auftragnehmer nehmen die Mindestverpflichtungen nicht mehr wahr wegen Geld- und Zeitmangels oder weil es ihnen an qualifiziertem Personal mangelt. Das Unternehmen verfügt somit nicht über die Elemente, die für die Bautätigkeit nötig sind.

Die Bauherren haben Mühe, die Zuschläge zu erteilen oder müssen sich mit dem Aufwand im Zusammenhang mit dem Erhalt der Baubewilligung und mit den Beschwerdefristen auseinandersetzen.

Der Baumeister muss seinem Personal Arbeit und seinem Unternehmen Ertragsfähigkeit garantieren. Auch wenn der Auftragsbestand positiv ist, hängt die Beschäftigung unserer Mitarbeiter vom Beginn der Baustelle ab. Dieses Phänomen nahm in den vergangenen Jahren zu. Es wird immer komplizierter ein Unternehmen zu führen und sich um dessen Organisation zu kümmern. Leider wird sich dies in Zukunft nicht bessern.

Der Verband muss sich dafür einsetzen, um diese Situation umzukehren. Er will alle seine Mitglieder unterstützen und kann dies auf allgemeinere, unabhängigere und vielleicht durchschlagendere Weise tun, als ein einzelnes Mitglied. Er trifft sich regelmässig mit den Entscheidungsträgern des Kantons, die immer ein offenes Ohr für uns haben. Um diese Beziehungen zu verbessern und um die Sorgen der Baumeister mitzuteilen, müssen die Mitglieder den FBV unbedingt informieren und unterstützen, damit er intervenieren kann und die Probleme gelöst werden können, bevor man rechtliche Schritte einleitet.

Jean-Luc Schouwey

FAIR 4 SAFETY : VOTRE PARTENAIRE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS LA RÉGION

Tout employeur est soumis au respect d'un cadre légal bien défini par la LAA, l'OPA ainsi que la LTr et ses ordonnances pour préserver la santé physique et psychique de ses collaborateurs, ceci quelle que soit la taille de l'entreprise ou encore son activité. Tout manquement au respect des dispositions légales peut avoir de graves conséquences en cas d'accident. Pour certaines entreprises, celles dites «avec dangers particuliers», la législation va un pas plus loin, puisqu'elles ont une obligation supplémentaire: celle de faire appel à un spécialiste de la sécurité au travail.

Quelles solutions pour mon entreprise ?

Une des solutions est d'avoir un spécialiste en santé et sécurité au sein de son entreprise. L'autre solution, plus adaptée à certaines entreprises et surtout moins chère, est de faire appel à une société externe spécialisée, via une solution de branche/solution type, ou en mettant en place une solution individuelle avec l'aide de celle-ci. C'est là que la société Fair 4 Safety peut intervenir. En effet, nous pouvons vous aider à la mise en place d'une organisation qui réponde aux obligations légales! Avec le récent rachat de la société ERGORAMA SA, F4S devient le partenaire incontournable en Suisse romande. Vous pourrez bénéficier des compétences multidisciplinaires résultant du rapprochement de nos deux sociétés avec des ergonomes, chargés de sécurité, psychologues du travail, chargés de sécurité en prévention incendie, etc.

Autres prestations

Fair 4 Safety vous propose d'autres prestations:

- Nous formons les chargés de sécurité selon le programme officiel de la CFST (160 heures de cours répartis sur une année)
- Nous possédons un catalogue très complet de formations liées à la santé et sécurité au travail. 1^{er} secours, manipulation des moyens d'extinctions, produit

chimiques, accès en espace confiné ou encore travaux par points chaud en plus de tous les cours qui se donnent dans le cadre de la formation de chargé desécurité.

- Nous pouvons également, de manière ponctuelle, vous mettre un spécialiste en santé et sécurité au travail à disposition. Il pourra ainsi soulager votre chargé/responsable sécurité en l'épaulant sur les sujets que vous souhaitez.
- Vous n'êtes pas certain que votre concept réponde aux exigences? Nous pouvons effectuer un audit de votre système ou effectuer des audits de chantiers, pour contrôler le respect des prescriptions de sécurité.

Prévention et Gestion des conflits internes

Les conflits internes sont la première source de stress au sein d'une entreprise et engendrent des coûts exorbitants. Depuis le 9 mai 2012, un arrêt du Tribunal fédéral impose par ailleurs à chaque entreprise de mettre en place un système de gestion et de prévention des conflits incluant la désignation obligatoire d'une personne de confiance, laquelle doit disposer de la formation nécessaire pour cette tâche et avoir un rapport de confiance avec les personnes qui demandent son conseil (obligation de garder le secret et absence de lien hiérarchique). Pour vous aider à vous conformer à cette

autre obligation, F4S travaille avec des partenaires qui proposent une solution adaptée et économique permettant à chaque collaborateur de s'adresser à une personne de confiance externe et compétente. Grâce à ce service, vous pouvez bénéficier d'un réseau de médiateurs professionnels dans le canton de Fribourg qui pourront intervenir en cas de besoin. Pour plus d'informations, prenez contact avec notre spécialiste, Alexandre Berger, afin de convenir d'un rendez-vous: 026 919 87 55 ou aberger@f4s.ch



FAIR 4 SAFETY: IHR PARTNER FÜR GESUNDHEIT UND SICHERHEIT IN DER REGION

Alle Arbeitgeber unterstehen einem rechtlichen Rahmen, der vom UVG, der VUV, dem ArG und den dazu gehörenden Verordnungen definiert ist, um die physische und psychische Gesundheit ihrer Mitarbeitenden zu schützen, unabhängig von der Grösse oder den Aktivitäten des Unternehmens. Die Nichteinhaltung der gesetzlichen Bestimmungen kann im Falle eines Unfalls schwerwiegende Folgen haben. Für Unternehmen «mit besonderen Gefahren» gehen die Rechtsvorschriften noch einen Schritt weiter. Sie haben Spezialisten für Arbeitssicherheit beizuziehen.

Welche Lösungsansätze gibt es?

Eine der Lösungen ist, selber einen Spezialisten für Gesundheit und Sicherheit im Unternehmen zu haben. Die kostengünstigste Lösung ist, einer überbetrieblichen Lösung (Branchenlösung, Modelllösung) beizutreten. Bei komplexen Verhältnissen empfiehlt es sich jedoch, eine spezialisierte externe Firma beizuziehen, um eine individuelle Lösung zu erstellen. Fair 4 Safety kann Sie unterstützen eine Sicherheitsorganisation aufzubauen, wel-

che die gesetzlichen Vorgaben erfüllt! Mit der Übernahme von ERGOrama SA, ist F4S der wichtigste Partner in der Westschweiz. Profitieren Sie von den multidisziplinären Kompetenzen, die sich aus der Fusion der beiden Unternehmen mit Ergonomen, Sicherheitsfachleuten, Arbeitspsychologen, Brandschutzbeauftragten usw. ergeben.

Zusätzlicher Nutzen

Fair 4 Safety bietet Ihnen weitere Dienstleistungen an:

- Ausbildung von zukünftigen Sicherheitsfachleutengemäss Eignungsverordnung (160 Std. auf ein Jahr verteilt).
- Fortbildungen wie Erste Hilfe-Kurse, Umgang bzw. Handhabung von Feuerlöschern, Handeln mit Chemikalien, Arbeiten in engen Räumen oder Hot-Spot Arbeiten.
- Temporärer Einsatz von Spezialisten für Gesundheit und Sicherheit am Arbeitsplatz. Damit kann Ihr KOPAS / Sicherheitsmanager entlastet und unterstützt werden.
- Wenn Sie unsicher sind ob Ihr Konzept die Anforderungen erfüllt, können wir Ihr Sicherheitssystem auditieren oder auch Audits von Baustellen durchführen, um die Einhaltung der Sicherheitsanforderungen zu überprüfen.

Prävention und Verwaltung interner Konflikte

Interne Konflikte sind die häufigste Ursache von Stress in einem Unternehmen und verursachen hohe Kosten. Gemäss einem Bundesgerichtsentscheid vom 9. Mai 2012 ist klar, dass jedes Unternehmen Massnahmen zur Konfliktprävention ergreifen muss. Diese Verpflichtung bedeutet, eine Vertrauensperson zu benennen, die dafür geschult ist und betroffenen Mitarbeitenden als Ansprechstelle zur Verfügung steht. Diese Person untersteht der Schweigepflicht.

Damit Sie diese Verpflichtung einhalten können, bietet F4S mit ihren Partnern eine geeignete und einfache Lösung. Sie ermöglicht allen Mitarbeitenden sich an eine kompetente externe Vertrauensperson zu wenden. Dank dieser Dienstleistung profitieren Sie von einem Netzwerk professioneller Vertrauenspersonen im Kanton Freiburg.

Kontaktieren Sie für weitere Informationen unseren Spezialisten, Alexandre Berger, um einen Termin zu vereinbaren: 026 919 87 55 oder aberger@f4s.ch



SURENDETTEMENT : LA DEMANDE D'AVANCE SUR SALAIRE COMME SIGNAL D'ALERTE

Selon les spécialistes du désendettement, des moments de cassure dans des vies auparavant ordinaires et sans grandes difficultés peuvent entraîner le basculement dans le surendettement. En sollicitant une avance sur salaire pour tenter de rétablir l'équilibre, l'employé-e risque d'aggraver sa situation. À cet instant, les entreprises peuvent jouer un rôle décisif. Cet article présente un nouveau programme pour repérer les situations à risque.

Tout le monde peut basculer

Basculer dans le surendettement peut arriver à tout le monde et devenir assez rapidement problématique. Certains changements de vie importants, comme une perte d'emploi, un divorce, l'arrivée d'un enfant, l'envol du foyer parental ou encore une atteinte à la santé, sont des moments particulièrement à risque, car ils déstabilisent le budget d'une personne ou d'un ménage.

S'adresser à temps à des professionnels du désendettement

Face à des dettes qui s'accumulent, un apport financier supplémentaire est souvent recherché pour payer les factures les plus pressantes. Il peut par exemple prendre la forme d'un nouvel emprunt ou d'une demande d'avance sur salaire. Or, trop souvent, cela ne fait qu'aggraver la situation. La prise de contact avec un service d'aide à la gestion de budget est en revanche généralement trop tardive, au moment où le volume des dettes devient ingérable, mais où, parfois, plus aucun assainissement n'est envisageable. Les conséquences d'un surendettement dépassent largement les pertes financières : problèmes au travail, chômage, difficultés à trouver un emploi... «Un employé ou une employée qui a de telles difficultés ne parvient pas toujours à fournir un travail de qualité».¹ Une saisie sur salaire est quant à elle très éprouvante et génère un grand sentiment de frustration.

¹ Stroude A., Projet pilote de prévention secondaire, Repérage précoce par les employeurs de situations à risque de surendettement, Université de Fribourg, Chaire de Travail social et politiques sociales, Fribourg, juin 2017, p. 34.

La demande d'avance sur salaire comme signal d'alerte

Avant d'arriver à une situation inextricable, il est donc primordial d'encourager le recours rapide aux soutiens existants. Une étude réalisée par l'Université de Fribourg, sur mandat du Conseil d'État, et en partenariat avec le Service social de la Poste région Fribourg, le Service social inter-entreprises et l'Espace santé-social de l'État de Fribourg a montré que les entreprises peuvent jouer un rôle décisif dans la prévention du surendettement en utilisant la demande d'avance sur salaire comme signal d'alerte. Intéressée par les résultats de cette étude, la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs a proposé une collaboration à l'État de Fribourg visant à assurer la promotion du procédé auprès de ses membres afin d'orienter rapidement les employés et employées en difficulté vers un service spécialisé.

ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA
Rte des Cliniques 17, 1701 Fribourg
T. +41 26 305 29 92, F. +41 26 305 29 85
www.fr.ch/sasoc

DÉTECTION PRÉCOCE

Une détection efficace peut facilement être mise en œuvre. La marche à suivre est simple :

1. Désigner la personne responsable du repérage au sein de l'entreprise

2. Observer les signes indiquant des difficultés financières :

- Demande d'avance sur salaire (mensuel ou 13^e)
- Demande de prêt
- Demande d'augmentation du taux de travail ou cumul de plusieurs emplois
- Heures supplémentaires (multiplication volontaire ou demande de paiement)
- Saisie sur salaire
- Baisse de revenu (chômage partiel, absence maladie prolongée, départ en retraite, fin du contrat de travail...)
- Sollicitation de prêt auprès des collègues

- Difficultés financières évoquées spontanément

3. Informer

Dans toutes ces situations, il est utile d'orienter vos employé-e-s vers un service compétent :

- Le service social de votre entreprise
- **Caritas Fribourg**
Service d'aide à la gestion de budget
Permanence téléphonique
Lundi au jeudi de 10h00 à 13h00
0800 708 708

4. Convaincre : arguments à mettre en avant pour encourager le recours au soutien proposé :

- Confidentialité totale
- Gratuité
- Soutien par un spécialiste du réseau social pour connaître et faire valoir ses droits
- Lieu d'écoute neutre

- Prestation disponible en français et en allemand

5. À retenir

Un-e employé-e qui a des problèmes financiers est moins concentré-e, moins efficace, plus souvent absent-e.

Lui accorder un prêt ou une avance sur salaire ne permet pas toujours d'améliorer sa situation.

Il existe des services d'aide à la gestion de budget qui peuvent aider vos employé-e-s à trouver des solutions adaptées à leur situation.



ÜBERSCHULDUNG: ANTRAG AUF GEHALTSVORSCHUSS ALS WARNSIGNAL

Gemäss den Fachpersonen der Schuldenberatung beruht das Abgleiten in einen Überschuldungszyklus auf Bruchstellen in zuvor gewöhnlichen Lebensverläufen, die sich bisher nicht unbedingt durch grosse Schwierigkeiten ausgezeichnet haben. Das Verlangen eines Gehaltsvorschusses ist ein Versuch der Arbeitnehmenden, ihr finanzielles Gleichgewicht wiederherzustellen jedoch mit dem Risiko, die Situation zu verschlechtern. Zu diesem Zeitpunkt können die Unternehmen eine entscheidende Rolle spielen. Dieser Artikel stellt ein neues Programm zur Erkennung von Risikosituationen vor.

Jeder kann abrutschen

Jede und jeder kann jederzeit und recht schnell in eine problematische Situation abgleiten. Verschiedene wichtige Veränderungen im Lebensverlauf wie Arbeitsplatzverlust, Scheidung, Ankunft eines Kindes, Auszug aus dem Elternhaus oder Gesundheitsprobleme sind besonders kritische

Lebensmomente, da sie das Budget einer Person oder eines Haushalts destabilisieren.

Fachpersonen der Schuldenberatung rechtzeitig konsultieren

Angesichts der sich anhäufenden Schulden wird oft nach zusätzlichen Finanzmitteln gesucht, um die dringendsten Rechnungen begleichen zu können. Diese können Gestalt eines neuen Darlehens oder eines Gehaltsvorschusses annehmen, was jedoch häufig nur zu einer Verschlechterung der Situation führt. Gleichzeitig erfolgt die Kontaktaufnahme mit einer Budgetberatungsstelle im Allgemeinen zu spät, nämlich wenn die Schuldenmenge bereits unüberschaubar oder teilweise gar keine Schuldensanierung mehr möglich ist. Die Folgen einer Überschuldung übersteigen die finanziellen Verluste weitgehend: Probleme am Arbeitsplatz, Arbeitslosigkeit, Schwierigkeiten bei der Stellensuche... «Ein Arbeitnehmer oder eine Arbeitnehmerin mit solchen Schwierigkeiten kann manchmal keine qualitativ hochwertige Arbeit erbringen».¹ Eine Lohnpfändung ist besonders hart und hat ein starkes Gefühl von Frustration zur Folge.

¹ Stroude A., Projet pilote de prévention secondaire, Repérage précoce par les employeurs de situations à risque de surendettement, Universität Freiburg, Lehrstuhl für Sozialarbeit und Sozialpolitik, Freiburg, Juni 2017, S. 34.

Verlangen eines Lohn- oder Gehaltsvorschusses als Warnsignal

Bevor jemand in eine ausweglose Situation gerät, soll zur raschen Beanspruchung der vorhandenen Unterstützungen ermuntert werden. Eine Studie der Universität Freiburg, durchgeführt auf Auftrag des Staatsrats und in Partnerschaft mit der Sozialberatung der Post Region Freiburg, dem Sozialdienst der Freiburger Unternehmen (SSIEF) und dem «Espace Gesundheit-Soziales» des Staates Freiburg, hat gezeigt, dass die Unternehmen bei der Überschuldungsprävention eine entscheidende Rolle spielen können, indem sie Anträge um Lohn- oder Gehaltsvorschüsse als Warnsignale wahrnehmen. Der Freiburgerische Baumeisterverband hat sich sehr für die Studienergebnisse interessiert und eine Zusammenarbeit mit dem Staat Freiburg vorgeschlagen, die auf die Förderung des Vorgehens bei seinen Mitgliedern abzielt. So sollen Arbeitnehmende mit finanziellen Schwierigkeiten rasch an eine spezialisierte Stelle verwiesen werden können.

ÉTAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Service de l'action sociale SASoc
Kantonales Sozialamt KSA

Rte des Clinques 17, 1701 Fribourg
T. +41 26 305 29 92, F. +41 26 305 29 85
www.fr.ch/sasoc

EFFIZIENTE ERKENNUNG

Eine effiziente Erkennung kann einfach umgesetzt werden. Hier das Vorgehen:

1. Eine für die Erkennung verantwortliche Person im Unternehmen bestimmen

2. Zeichen, die auf finanzielle Schwierigkeiten hindeuten, beobachten: Antrag auf Gehaltsvorschuss (monatliches oder 13. Gehalt)

- Darlehensgesuch
- Antrag um Anhebung des Beschäftigungsgrades oder mehrere Anstellungen gleichzeitig
- Überstunden (absichtliche Anhäufung oder Antrag um Auszahlung)
- Lohnpfändung
- Einkommensrückgang (Kurzarbeit, längere krankheitsbedingte Abwesen-

heit, Ruhestandsantritt, Beendigung des Arbeitsvertrages,...)

- Bitten um Darlehen an Kolleginnen/Kollegen
- Spontan erwähnte finanzielle Schwierigkeiten

3. Informieren

In all diesen Situationen ist es sinnvoll, Ihre Mitarbeitenden an eine kompetente Stelle zu verweisen:

- Sozialdienst Ihres Unternehmens
- **Caritas Freiburg**

Budgetberatung
Hotline

Montag bis Donnerstag

von 10 bis 13 Uhr

0800 708 708

4. Überzeugen: Argumente für eine Inanspruchnahme des bestehen-

den Hilfsangebots:

- Absolute Vertraulichkeit
- Keine Kosten
- Unterstützung durch eine Fachperson des Sozialnetzwerks in Bezug auf persönliche Ansprüche und Rechte
- Neutraler Ort des Zuhörens
- Leistungen auf Deutsch und Französisch

5. Wichtige Punkte

Eine Arbeitnehmende oder ein Arbeitnehmender in finanziellen Schwierigkeiten ist unkonzentrierter, weniger effizient und häufig abwesend.

Durch ein Darlehen oder einen Gehaltsvorschuss kann diese Situation nicht immer verbessert werden.

Es gibt Budgetberatungsstellen, die Ihre Arbeitnehmenden dabei unterstützen können, eine passende Lösung zu finden.

LES ACTIONS D'UNIA CONTRE LES MEMBRES DE LA FFE

Depuis quelques mois, UNIA a visiblement adopté une nouvelle stratégie pour mettre la pression sur des membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs. Ils recherchent, auprès de leurs affiliés, des situations qui leur paraissent ambiguës, notamment sur le paiement intégral des dîners, le décompte des heures supplémentaires ou des vacances. Ils font leur calcul, parfois même pour les 5 dernières années, de manière souvent erronée et réclament un montant de plusieurs milliers

de francs à l'entreprise, avec un délai de 10 jours, sous peine, en cas de non réponse, d'une convocation pour une séance de conciliation auprès d'un Tribunal de district. Il s'ensuit un marchandage auquel l'entrepreneur cède finalement un montant par gain de paix, malgré la demande souvent peu correcte.

À l'avenir, si vous deviez être confrontés à cette situation, nous vous demandons d'avertir par téléphone la Fédération puis d'écrire officiellement à la commission paritaire pour lui demander d'analyser le litige et de contrôler les affirmations d'UNIA. Avec cette façon de faire, nous souhaitons interrompre les actions d'UNIA auprès des

Tribunaux et vous donner la possibilité de vous défendre avec les meilleures chances. Vous avez également l'opportunité de consulter notre partenaire, L'Étude à Fribourg au 026 347 44 44, pour un entretien, un examen du dossier et un premier conseil pour un prix forfaitaire de CHF 300.–. Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous consulter, car nous sommes en tout temps à votre service pour vous aider à résoudre le litige et vous soutenir dans vos démarches. En contrepartie, nous attendons de votre part un respect total des conditions de travail fixées dans les conventions nationales et locales.

Jean-Daniel Wicht

NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 JUIN 2018 À LUGNORRE

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée à la salle polyvalente Jordila de Lugnorre.

Monsieur le Syndic Pierre-André Burnier nous a fait une belle présentation du district du Lac ainsi que de la commune de Mont-Vully qui compte 3'600 habitants, séparée en 8 villages.

Venant du même district, Monsieur Markus Ith, Président du Grand Conseil, n'a pas voulu ajouter de commentaires sur la présentation de Monsieur Burnier qui a su nous émerveiller sur ce magnifique endroit. Néanmoins, Monsieur Ith est ravi que la FFE ait décidé d'acheter du terrain dans le district du Lac, destiné au nouveau centre de formation.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de cette assemblée, notamment sur la retraite anticipée FAR. Nous avons eu de multiples interventions à ce sujet, dont une de Monsieur Gian-Luca Lardi, Président de la SSE. Dans son discours, il explique l'importance de la retraite anticipée du secteur principal de la construction pour nos collaborateurs et nos entreprises. Nous devons assumer nos responsabilités et réfléchir sur certains points essentiels liés à la FAR. Des financements supplémentaires sont nécessaires en raison du développement démographique. Il souligne le fait que nous sommes

confrontés au même problème que l'AVS, mais avec 5 ans d'avance. Les rentes FAR sont supérieures d'environ 20%. Ainsi, la FAR pénalise les entreprises locales par rapport aux entreprises étrangères, dont leurs employés, eux, ne sont pas soumis aux cotisations de 7%. La SSE demande à ce que les syndicats négocient sur les mesures d'assainissement à l'interne de la fondation de la retraite anticipée et non dans le cadre de la Convention nationale. Le Président, Monsieur Schouwey, a remercié Monsieur Lardi pour son discours sur la retraite anticipée FAR, ainsi que Messieurs Burnier et Ith qui ont tous deux pris la parole.

Il a également félicité Monsieur Yvan Broch de l'entreprise André Repond SA qui a décidé de prendre sa retraite. Il a reçu donc à cette occasion son diplôme de membre vétéran auprès de notre associa-

tion. Ce ne fût pas le seul changement : après 19 ans d'activité au sein du comité, Monsieur Jacques Davet a décidé de laisser sa place à une autre personne. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite et bon vent.

De plus, cette année, l'une de nos collaboratrices fête ses 10 ans de travail au sein de la FFE. Il s'agit de Madame Véronique Grandjean, secrétaire auprès de la CPPF. Un cadeau lui a été remis afin de la remercier pour son travail.

Pour terminer, nous souhaitons remercier Monsieur Michel Zampa qui a généreusement organisé cette assemblée ainsi que Créabéton, Groupe Mutuel et Qualibroker pour leur soutien financier tout comme la Commune de Mont-Vully qui nous a offert le vin d'honneur.

Romy Hauser



DIE AKTIONEN DER UNIA GEGEN MITGLIEDER DES FBV

Seit einigen Monaten wendet UNIA anscheinend eine neue Strategie an, um Mitglieder des Freiburgischen Baumeisterverbands unter Druck zu setzen. Unter ihren Mitgliedern suchen sie nach Situationen, die ihnen zwiespältig scheinen, namentlich in Bezug auf die vollständige Bezahlung der Mittagessen, die Abrechnung der Überstunden oder der Ferien. Danach machen sie ihre eigenen Berechnungen, manchmal sogar für die 5 letzten Jahre und oft mit falschen Berechnungsmethoden und verlangen dann einen Betrag von mehreren Tausend Franken

vom Unternehmen, die dieses innert 10 Tagen zu bezahlen hat. Andernfalls erhalte das Unternehmen eine Vorladung zu einer Einigungsverhandlung bei einem Bezirksgericht. Daraufhin kommt es zum Feilschen, dem der Baumeister schliesslich mit einem Betrag nachgibt, um den Frieden zu haben - und dies obwohl der Antrag oft nicht korrekt ist. Falls Sie künftig mit dieser Situation konfrontiert sind, bitten wir Sie, den Verband telefonisch zu informieren und dann ein offizielles Schreiben an die Paritätische Kommission zu richten, um diese zu beauftragen, den Streitfall zu analysieren und die Behauptungen der UNIA zu überprüfen. Auf diese Weise möchten wir die Handlungen der UNIA bei den Gerichten

unterbinden und Ihnen die Möglichkeit geben, sich bestmöglich zu verteidigen. Sie können sich auch an unseren Partner, das Anwaltsbüro L'Etude in Freiburg wenden (026 347 44 44), um ein Gespräch zu vereinbaren, das Dossier prüfen zu lassen und eine Erstberatung zu erhalten, dies zum Pauschalbetrag von CHF 300.–. Zögern Sie nicht, uns in jedem Fall einzubeziehen, denn wir sind jederzeit für Sie da, um Ihnen zu helfen, den Streitfall zu lösen und Sie bei Ihrem Vorhaben zu unterstützen. Als Gegenleistung erwarten wir von Ihnen, dass Sie die Arbeitsbedingungen vollständig einhalten, die in den National- und Lokalverträgen festgelegt sind.

Jean-Daniel Wicht

UNSERE GENERALVERSAMMLUNG VOM 6. JUNI 2018 IN LUGNORRE

Die ordentliche Generalversammlung fand in der Mehrzweckhalle Jordila in Lugnorre statt.

Der Gemeindeamman Pierre-André Burnier zeigte uns eine schöne Präsentation des Seebezirks und der Gemeinde Mont-Vully, die 3'600 Einwohner hat und 8 Dörfer umfasst.

Herr Markus Ith, Präsident des Grossen Rates und Einwohner des gleichen Bezirks, hatte der Präsentation von Herrn Burnier nichts hinzuzufügen, mit der uns dieser wunderschöne Ort vorgestellt wurde. Herr Ith ist jedoch erfreut, dass der FBV beschloss, im Seebezirk das Gelände zu kaufen, auf dem das neue Ausbildungszentrum erstellt wird.

An dieser Versammlung wurden mehrere Themen behandelt, namentlich der flexible Altersrücktritt FAR. Zu diesem Thema gab es mehrere Vorträge, zum Beispiel von Herrn Gian-Luca Lardi, SBV-Präsident. In seinem Referat erklärte er die Bedeutung des flexiblen Altersrücktritts im Bauhauptgewerbe für unsere Mitarbeiter und unsere Unternehmen. Wir müssen unsere Verantwortungen wahrnehmen und uns bei mehreren wichtigen Punkten im

Zusammenhang mit dem FAR Gedanken machen. Aufgrund der demographischen Entwicklung sind zusätzliche Finanzierungen nötig. Er betonte, dass wir mit den gleichen Problemen wie bei der AHV konfrontiert sind, jedoch 5 Jahre früher. Die FAR-Renten sind um ungefähr 20% höher. Der FAR benachteiligt somit die lokalen Unternehmen im Vergleich zu ausländischen Unternehmen, deren Mitarbeiter nicht den Beiträgen von 7% unterstellt sind. Der SBV wünscht, dass die Gewerkschaften über Sanierungsmassnahmen innerhalb der Stiftung für den flexiblen Altersrücktritt verhandeln und nicht im Rahmen des Landesmantelvertrags. Der Präsident, Herr Schouwey, bedankte sich bei Herrn Lardi für seine Rede über den flexiblen Altersrücktritt FAR sowie bei den Herren Burnier und Ith, die beide das Wort ergriffen.

Er gratulierte ausserdem Herrn Yvan Broch des Unternehmens André Repond SA, der beschloss, in Pension zu gehen. Bei dieser Gelegenheit wurde ihm sein Diplom als Veteranenmitglied unseres Verbands übergeben. Das war aber nicht die einzige Änderung: Nach 19 Jahren im Vorstand, beschloss Herr Jacques Davet, seinen Platz einer anderen Person zu überlassen. Wir wünschen ihm alles Gute für die Zukunft.

Dieses Jahr feiert ausserdem eine unserer Mitarbeiterinnen ihr 10-jähriges Jubiläum beim FBV. Es handelt sich um Véronique Grandjean, die als Sekretärin in der PBKF arbeitet. Als Dankeschön für ihre Arbeit wurde ihr ein Geschenk überreicht.

Abschliessend danken wir Herrn Michel Zampa für die grosszügige Organisation dieser Versammlung, den Unternehmen Créabéton, Groupe Mutuel und Qualibroker für ihre finanzielle Unterstützung sowie der Gemeinde Mont-Vully für den Umtrunk.

Romy Hauser

**Nos bureaux
sont fermés
du 30.07
au 10.08.18**

**Unsere Büros
sind vom 30.07
bis 10.08.18
geschlossen**

21 NOUVEAUX CHEFS D'ÉQUIPE DIPLÔMÉS

Le mercredi 24 mai 2018 s'est déroulée la remise des diplômes des chefs d'équipe de la session 2016-2018 à l'École Professionnelle Industrielle et Artisanale.

À cette occasion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur le Conseiller d'État, Directeur de l'Économie et de l'Emploi, Olivier Curty qui a tenu un discours et a félicité les nouveaux diplômés pour leur réussite. L'entreprise Debrunner Acifer a également transmis ses félicitations en offrant un présent à chacun des chefs d'équipe.

À noter qu'il s'agit de la première année où une candidate a été diplômée, Madame Élodie Hebeisen de l'entreprise De Luca SA à Moutier.

La Fédération a remis un prix spécial au premier de la volée, Monsieur Vincent Defferrard de Payerne, travaillant pour le compte de l'entreprise Grisoni-Zaugg SA à Domdider.

Pour clore la cérémonie, un apéritif dînatoire a été organisé à l'extérieur, ainsi nous avons pu profiter des rayons de soleil et admirer la vue imprenable sur la cathédrale de Fribourg.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs souhaite plein succès à chacun d'entre eux et une bonne continuation dans leur avenir professionnel.

Kristel Spiesberger



DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES À 85 MILLIONS DE FRANCS

Deux chantiers titanesques réalisés par des membres FFE

Une délégation du comité de la FFE, sous la conduite experte de Frédéric Gross, a eu la chance de visiter ces deux importants chantiers de l'année entre Montbovon et Château-d'Œx, le 8 mai 2018. Un après-midi qui a permis aux participants de se faire une idée des travaux menés en un temps record au profit de la compagnie du Montreux Oberland Bernois (MOB). Une organisation sans faille, un programme des travaux millimétrés, des cadres engagés à 200% avec des travailleurs super motivés: les participants ont pu se rendre compte qu'à deux semaines du terme des travaux, les objectifs fixés seront atteints. La FFE tire un très grand coup de chapeau à toutes les entreprises qui ont su relever ce défi. Ils montrent que l'impossible peut se réaliser avec de l'intelligence, de la volonté et du savoir-faire.

Ligne Montbovon – Château-d'Œx

La compagnie du MOB a lancé un gigantesque chantier sur la ligne ferroviaire entre Montbovon et Château-d'Œx en vue de l'introduction de nouvelles rames du TransGoldenpass à l'horizon 2020. Durant 11 semaines, entre le 18 mars et le 2 juin, la ligne a été fermée pour permettre aux entreprises de relever un important défi: excaver, de la Chaudanne à la Tine, 24'000 m³ de rochers et de terre, agrandir et rénover 350 m de tunnel, consolider 130 m de galerie et remplacer 1.5 km de voie. Des travaux estimés à 53 millions à réaliser en un peu plus de deux mois. La concentration de ces travaux dans un laps de temps aussi court a été la principale difficulté. Ce sont près de 250 ouvriers qui se sont relayés jours et nuits pour atteindre l'objectif. Tout a été mis en place par les entreprises pour garantir les objectifs et donner entière satisfaction au Maître d'ouvrage.

Gare de Montbovon

Parallèlement à ce chantier du siècle, le MOB et les Transports publics fribourgeois

(TPF) ont lancé, en 2017 déjà, la transformation de la gare de Montbovon. Ils ont également profité de la fermeture de la ligne pour entreprendre certains travaux sur les voies. L'objectif du chantier est d'adapter les infrastructures de la gare aux exigences de la loi sur l'égalité pour les handicapés. 32 millions de francs pour deux ans de travaux avec la création de deux nouveaux quais de gare d'une longueur de 214 m et respectivement 259 m ainsi qu'un passage inférieur sous les voies avec trois rampes d'accès. La nouvelle gare sera mise en service au mois de décembre prochain et devrait accueillir près de 300'000 voyageurs par an.

Remerciements

La FFE remercie infiniment notre membre du comité Frédéric Gross pour l'organisation de cette passionnante visite et son collègue, Patrick Papaux, qui nous a offert une belle dégustation de vins du terroir dans le magnifique cadre de l'Espace gourmand à Villars-sous-Mont.

Jean-Daniel Wicht

REMISE DES ATTESTATIONS DES COURS DE FRANÇAIS «FIDE SUR LES CHANTIERS»

Les cours de français, dispensés par le Centre de Perfectionnement Interprofessionnel CPI, pour les collaborateurs qui travaillent sur les chantiers et dont les entreprises sont membres de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs FFE, ont pris fin le samedi 24 mars 2018.

Ces cours ont connu un grand succès, avec au final, 17 participants qui ont reçu leurs attestations. Afin de les féliciter pour leur engagement et leur motivation, la Fédération a organisé une remise des attestations, le samedi 14 avril 2018, au Restaurant Le Smash à Granges-Paccot.

Monsieur Jean-Daniel Wicht, Directeur de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs leur a souhaité la bienvenue puis a officiellement ouvert la manifestation. Il est important de relever l'importance de ces cours pour les personnes de langue étrangère, avant tout pour se faire comprendre en langue française mais également afin de pouvoir respecter la sécurité sur les chantiers. La langue est un facteur déterminant de l'intégration sur le lieu de travail et dans la vie quotidienne.

Ensuite, ce fut au tour du CPI de prendre la parole. Les enseignant(e)s ont eu beaucoup de plaisir à suivre l'évolution et la motivation des participants. Pour conclure, Monsieur Hans-Peter Piller, Président de la Commission de la formation professionnelle au sein de la FFE, s'est exprimé en tant que patron.

Après les discours, Monsieur Jean-Daniel Wicht entouré de Madame Frédérique Tütsch, Responsable de formations au CPI ainsi qu'une délégation d'enseignantes du CPI et Monsieur Hans-Peter Piller ont eu le plaisir de remettre les attestations de cours aux participants présents. La FFE et le CPI tiennent à réitérer leurs félicitations à chacun pour leur engagement et leur motivation lors de ces cours qui se sont déroulés le samedi matin. Les formatrices et formateurs sont également remerciés pour tout le travail accompli.

Participants

Barbosa Soares Marco Paulo
Da Costa Soares Antonio Filipe
Da Silva Ribeiro Antonio José
Da Silva Rodrigues Alvaro Alberto
Da Silva Santos Igor Manuel
Dos Santos Fernandes Antonio Filipe
Grenho dos Santos Joao

Mendes Jesus Vitor Manuel
Mourisco Da Rocha Manuel
Pedrosa Gil Arthur Jorge
Pereira Barbosa Ruben Ricardo
Rosaria Fernando Antonio
Saborido Juan
Saldanha de Oliveira Antonio Fernando
Silvana dos Santos Luis Filipe
Valente Pereira Antonio
Vlasa Sergiu

Employeurs

JPF Construction SA
Laner SA
Grisoni-Zaugg SA
Grisoni-Zaugg SA
Fracheboud SA
Grisoni-Zaugg SA
Adecco Ressources Humaines
Grisoni-Zaugg SA
Grisoni-Zaugg SA
JPF Construction SA
Ropraz SA
Eau-Gaz et Pompes SA
JPF Construction SA
Eau-Gaz et Pompes SA
JPF Construction SA
Ropraz SA
JPF Construction SA

Après la partie officielle, place à la « mise en pratique » des cours de français... C'est dans un cadre convivial que les participants ont pu dialoguer ensemble, autour d'un apéritif qui leur a été servi dans la joie et la bonne humeur. La FFE se réjouit d'ores et déjà de pouvoir à nouveau proposer des cours de français l'automne prochain.

Sylvie Bardy

DAS NEUE KURSPROGRAMM 2018-2019 IST AUF UNSERER INTERNETSEITE ERHÄLTICH

Wir bitten Sie, die folgenden Veränderungen für das neue Schuljahr zu beachten:

- Die Grundkurse für Maschinisten und Kranführer werden getrennt durchgeführt. Somit gibt es einen Grundkurs für Maschinisten und einen für Kranführer.
- Der Kurs für Höhenarbeiten ist eine Voraussetzung, um den Grundkurs für Kranführer besuchen zu können.
- Ein Anmeldeformular muss für jeden Kurs und/oder gewünschtes Examen ausgefüllt und dem Sekretariat der Berufsbildung übergeben werden.

Weitere Informationen finden Sie auf unserer Internetseite (www.ffe-fbv.ch) unter der Rubrik «Ausbildung».



L'HOMME QUI MARCHAIT SUR LES TOITS

Pascal Cotting est ferblantier. A la demande de son patron, il contrôle un toit qu'il ne connaît pas et fait une chute de plus de 6.50 mètres. Depuis, il est paraplégique. Outre, les douleurs physiques et émotionnelles, il doit encore surmonter les embûches administratives.

En 34 ans de métier, Pascal Cotting, ferblantier, s'est retrouvé dans des situations mille fois plus dangereuses que celle qui l'a basculé dans un fauteuil ce 26 août 2016. Comble du destin : il venait d'aviser son aide-ferblantier de ne pas s'engager sans s'être attaché étant donné l'humidité sur les tuiles. «Je ne sais toujours ni pourquoi, ni comment j'ai ensuite enjambé moi-même cette lucarne!».

Une convalescence difficile

Après un bref séjour à l'Hôpital de l'île à Berne, Pascal Cotting est transféré à Nottwil. «Lorsqu'on se retrouve dans cet état, on se demande si on va pouvoir retourner à la maison ou à son travail». Douze semaines plus tard, il reçoit enfin un téléphone de son patron. L'entretien est bref, distant. L'entreprise pour laquelle il a travaillé de nombreuses années ne peut pas lui créer un poste adapté. Heureusement, Pascal Cotting et son épouse Catherine peuvent compter sur une assistante sociale à Nottwil qui les aide dans leurs nombreuses démarches administratives. «Je ne savais même plus

quelle question poser pour obtenir la réponse dont j'avais besoin», explique Catherine Cotting. «Je me débrouille avec la paperasse, mais malgré tout, c'était compliqué. Je me demande comment ferait un couple qui ne parle pas notre langue».

Le retour au travail – une nouvelle épreuve

Entraîneur de football des juniors de Fribourg, Pascal Cotting se voit proposer un poste par son club. Mais lors d'un camp à Ténéro, il se rend compte que l'effort à fournir est trop important. «Pendant que les autres mettaient quinze minutes pour se préparer, il me fallait au moins deux heures... c'était trop dur pour moi». Enfin, la chance lui sourit... Un ancien coéquipier de football, René Hayoz, patron de l'entreprise Ackermann AG à Guin lui propose un job. «J'ai mis deux semaines pour me décider à le contacter; je n'en revenais pas qu'on veuille de moi pour quelques heures par semaine», raconte Pascal Cotting encore ému de ce geste. Ce poste adapté et de surcroît dans son domaine – sanitaire et ferblanterie – est une aubaine. Soutenu par l'Office AI du canton de Fribourg et la Suva, il peut alors se former sur l'ordinateur afin de pouvoir faire des offres aux clients. «Pas facile quand on déteste le papier et les ordinateurs», explique-t-il en souriant. Mais je m'y suis mis; et ça me fait du bien de voir qu'il y a des chefs exemplaires et des collègues prêts à s'entraider». «Cette perspective de retour au travail lui a fait un bien fou. Son moral s'est très

largement amélioré, et je l'ai vu sourire à nouveau», raconte Evelyne Stadelmann, sa conseillère Suva. Grâce au soutien inconditionnel de sa femme, de ses deux filles et de ses proches, Pascal Cotting a pu remettre un pied dans le monde du travail, mais aussi reprendre des activités sportives comme le badminton, la gym handicap et surtout la natation, un sport qu'il adore. «Je suis même à nouveau capable de nager le papillon, alors qu'on m'avait dit que ce serait impossible!», explique-t-il fièrement. «Alors oui, la vie est quand même belle... même si je ne marcherai plus sur les toits».

Infobox

L'Union Patronale du Canton de Fribourg, la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, la Société de médecine du canton de Fribourg, l'Office de l'Assurance-Invalidité du canton de Fribourg, l'État de Fribourg et la Suva ont exprimé dans une déclaration d'intention leur volonté de soutenir la réinsertion rapide et favorisée dans le processus de travail des personnes malades ou victimes d'un accident. L'objectif est de permettre aux personnes accidentées et malades de réintégrer au plus vite et dans les meilleures conditions leur poste de travail.

Événement «Désolé, je ne viens pas travailler aujourd'hui»

Mardi 25 septembre 2018 – NH Fribourg
Informations: Suva – Charlotte Chanex,
téléphone 026 350 37 82 ou courriel
charlotte.chanex@suva.ch

LA FFE DISPOSE D'UN TEST D'APTITUDES POUR ÉVALUER VOS CANDIDATS À L'APPRENTISSAGE DE MAÇON

Ce test, disponible en allemand et en français, vérifie trois domaines: les mathématiques, la langue et l'intérêt porté au métier.

Une fois rempli, vous n'avez plus qu'à le renvoyer à la FFE, qui le corrigera et vous transmettra les résultats. Ces derniers donnent une indication sur la motivation du candidat ainsi que ses aptitudes attendues pour les cours théoriques. Le candidat recevra également un certificat résumant ses résultats et pourra le transmettre à d'autres employeurs potentiels.

Le test est gratuit pour nos membres et peut être obtenu auprès du secrétariat de la FFE qui vous le fera parvenir par e-mail.

DER MANN, DER AUF DEN DÄCHERN HERUMLIEF

Pascal Cotting ist Spengler. Auf Wunsch seines Chefs prüft er ein Dach, das er nicht kennt und fällt mehr als 6,50 Meter tief. Seither ist er querschnittsgelähmt. Neben den körperlichen und seelischen Schmerzen, muss er zusätzlich die administrativen Hindernisse überwinden.

In 34 Berufsjahren befand sich der Spengler Pascal Cotting in tausend Mal gefährlicheren Situationen als jene, die ihn an diesem 26. August 2016 in einen Rollstuhl zwang. Erfüllung des Schicksals: Er wollte seinen Spenglergehilfen darauf hinweisen, angesichts der Feuchtigkeit auf den Dachziegeln, nicht unangeschnallt loszulegen. «Ich weiss noch immer nicht warum oder wie ich dann selbst über das Oberlicht gestiegen bin!»

Eine schwierige Rekonvaleszenz

Nach einem kurzen Aufenthalt im Inselehospital in Bern, wurde Pascal Cotting nach Nottwil überwiesen. «Wenn man sich in diesem Zustand befindet, fragt man sich, ob man nach Hause oder an die Arbeit zurückkehren wird». Zwölf Wochen später erhält er endlich einen Anruf von seinem Chef. Das Gespräch ist kurz und distanziert. Das Unternehmen, für das er viele Jahre arbeitete, kann keine für ihn geeignete Stelle schaffen.

Glücklicherweise können Pascal Cotting und seine Frau Catherine auf eine Sozialarbeiterin in Nottwil zählen, die ihnen bei ihren zahlreichen administrativen Schritten hilft. «Ich wusste nicht mehr welche Frage ich stellen sollte, um die Antwort zu erhalten, die ich brauchte», erklärt Catherine Cotting. «Ich komme mit dem Papierkram ganz gut zurecht, aber trotz allem war es kompliziert. Ich frage mich, wie ein Paar, dass nicht unsere Sprache spricht, dies bewältigen würde.»

Die Wiederaufnahme der Arbeit – eine neue Bewährungsprobe

Der Jugend-Fussballtrainer von Freiburg Pascal Cotting bekam eine Stelle von sei-

nem Verein angeboten. Jedoch während eines Trainingslagers in Tenero wurde ihm bewusst, dass der zu leistende Aufwand zu hoch ist. «Während andere 15 Minuten für ihre Vorbereitung aufwenden, benötigte ich zwei Stunden... das war zu hart für mich.»

Schliesslich hatte er dann doch Glück... Der ehemalige Fussball-Mannschaftskollege, René Hayoz, Chef des Unternehmens Ackermann AG in Düringen bot ihm einen Job an. «Ich brauchte zwei Wochen um mich zu entschliessen ihn zu kontaktieren; ich konnte nicht begreifen, dass man mich für einige Stunden pro Woche benötigte», erzählt Pascal Cotting, immer noch gerührt von dieser Geste. Diese Stelle, die an ihn angepasst und darüber hinaus in seinem Bereich – Sanitär und Spenglerei – liegt, ist ein Geschenk des Himmels. Mit Unterstützung der IV-Stelle des Kantons Freiburg und der Suva, kann er sich nun am Computer fortbilden, um den Kunden Angebote zu machen. «Nicht einfach, wenn man Papier und Computer hasst», erklärt er mit einem Lächeln. «Aber ich habe mich da hineingearbeitet und es tut mir gut zu sehen, dass es vorbildliche Führungskräfte und Kollegen gibt, die bereit sind einander zu helfen.»

«Diese Aussicht auf eine Wiederaufnahme der Arbeit hat ihm unwahrscheinlich gut getan.» Seine Moral hat sich sehr stark verbessert und ich sah ihn wieder Lächeln», erzählt seine Suva Beraterin. Dank der bedingungslosen Unterstützung seiner Frau, seiner beiden Töchter, Verwandten und Freunden, konnte Pascal Cotting wieder einen Fuss in die Arbeitswelt setzen, aber auch wieder Sportarten wie Badminton, Behindertengymnastik und vor allem Schwimmen, eine Sportart, die er liebt, ausüben. «Ich bin sogar wieder in der Lage Schmetterling zu schwimmen, obwohl man mir sagte, dies sei unmöglich!», sagt er stolz. «Und ja, das Leben ist dennoch schön... auch wenn ich nicht mehr auf Dächern herumlaufen kann.»

Infobox

Der Freiburger Arbeitgeberverband, der Freiburgerische Baumeisterverband, die

Ärztegesellschaft des Kantons Freiburg, die Invalidenversicherungsstelle des Kantons Freiburg, der Staat Freiburg und die Suva haben in einer Absichtserklärung ihren Willen ausgedrückt, die schnelle und favorisierte Wiedereingliederung von Kranken oder Unfallopfern in den Arbeitsprozess zu unterstützen. Das Ziel besteht darin, die verunfallten und kranken Personen so schnell wie möglich und unter den besten Bedingungen wieder in ihre Arbeitsstelle zu integrieren.

Ereignis «Es tut mir leid, ich komme heute nicht zur Arbeit.»

Dienstag, 25. September 2018 – NH Freiburg

Informationen: Suva – Charlotte Chanex, Telefon 026 350 37 82 oder E-Mail: charlotte.chanex@suva.ch

FÄHIGKEITSTEST FÜR LEHRSTELLENBEWERBER ALS MAURER

Der FBV verfügt über einen Fähigkeitstest um die Bewerber für Ihre Lehrstelle als Maurer zu bewerten.

Dieser Test, verfügbar auf Deutsch und Französisch, überprüft drei Themen: Mathematik, Sprache und das Interesse am Beruf. Einmal ausgefüllt, müssen Sie ihn nur noch dem FBV zurückschicken. Wir werden den Test korrigieren und Ihnen die Resultate mitteilen. Die Ergebnisse geben einen Hinweis auf die Motivation des Kandidaten sowie auf dessen Fähigkeiten, die an den Theoriekursen erwartet werden. Der Bewerber erhält ein Zertifikat mit seinen Ergebnissen, das er weiteren potentiellen Arbeitgeber überreichen kann.

Der Test ist für Mitglieder des FBV gratis und kann beim Sekretariat angefordert werden, der ihn Ihnen per Mail zusenden wird.

Elise Bürke

500 JOURS À LA TÊTE DE LA DAEC

Monsieur le Conseiller d'État Jean-François Steiert revient sur son année et demi en tant que Directeur.

Voilà un an et demi que j'ai pris mes fonctions à la tête de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC).

Ces premiers mois se sont traduits par une période d'apprentissage intense d'une matière que je connaissais, mais dont je ne me maîtrisais pas toutes les subtilités. Ils m'ont également emmené à travers tout le canton, à la rencontre des préoccupations des Fribourgeoises et des Fribourgeois, de leurs questions et parfois de leurs incompréhensions. J'ai eu la chance de pouvoir me familiariser avec les principes d'aménagement du territoire,

d'infrastructures de mobilité, de protection du paysage et de l'environnement. Le principal enseignement que je retire jusqu'à maintenant est que l'aménagement du territoire, matière qui peut paraître terriblement aride et qui, trop souvent, donne l'impression d'être «l'empêcheur de tourner en rond» dans les projets, est en fait la clef de voûte de tout projet. Que ce soit pour construire des pistes cyclables, des routes, des bâtiments scolaires, des écoles, accueillir des entreprises, même pour maintenir des espaces verts, l'aménagement du territoire est une étape indispensable. Et c'est par son biais, aussi, que doit s'effectuer la pesée des intérêts, à savoir de nous aider à décider quelle sera le projet qui sera le plus bénéfique pour les citoyennes et citoyens de notre canton.

Nous vivons dans un canton à la croisée des chemins. Fribourg n'a cessé de

grandir et de se développer ces dernières années. Le phénomène doit se poursuivre à l'avenir mais si, de l'avis de certains, il pourrait se tasser. Reste que nous nous devons d'anticiper au mieux ce développement. De nouvelles pistes sont déjà lancées, notamment par le biais de la révision du plan directeur cantonal. On parle désormais de densification à proximité des axes de transports publics, là où elle fait le plus de sens, de développement vers l'intérieur et de mobilité combinée. On parle aussi de création de quartiers durables et novateurs, comme le futur projet prévu dans l'espace Chamblieux-Bertigny. Les défis sont nombreux, nos projets aussi. De quoi montrer que le canton de Fribourg sait aujourd'hui faire preuve d'audace!

Jean-François Steiert
Conseiller d'État

500 TAGE AN DER SPITZE DER RUBD

Der Staatsrat Herr Jean-François Steiert blickt auf seine anderthalb Jahren als Direktor zurück.

Vor anderthalb Jahren habe ich das Amt des Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektors (RUBD) übernommen. Es waren intensive Monate, in denen ich mich in eine Materie einarbeiten musste, die ich zwar kannte, bei der ich jedoch noch nicht alle Feinheiten beherrschte. Diese Monate brachten mich auch quer durch den ganzen Kanton. Es war die Gelegenheit für spannende Begegnungen mit Freiburgerinnen und Freiburgern sowie die Möglichkeit, auf ihre Sorgen, Fragen und manchmal ihr Unverständnis einzugehen. Ich musste und durfte mich mit den Grundsätzen der Raumplanung, der Mobilitätsinfrastrukturen sowie des Landschaft- und des Umweltschutzes vertraut machen.

Die wichtigste Lehre, die ich bisher daraus gezogen habe, lautet: Die Raumplanung, die manchmal als trockene

Materie daherkommt und zu oft als Verhinderer wahrgenommen wird, ist in Tat und Wahrheit der Grundpfeiler eines jeden Projekts; denn egal ob es darum geht, Radwege, Strassen oder Schulgebäude zu bauen, das Niederlassen von Unternehmen zu ermöglichen oder Grünflächen zu erhalten – die Raumplanung ist eine unerlässliche Etappe. Die Raumplanung bildet auch den Rahmen für die Interessenabwägung. Das heisst, die Raumplanung bietet uns das Instrumentarium, um zu entscheiden, welches Projekt für die Bürgerinnen und Bürger unseres Kantons die meisten Vorteile bringt.

Der Kanton Freiburg steht an einem Scheideweg, nachdem er in den letzten Jahren stetig gewachsen und sich stark entwickelt hat. Dieses Wachstum dürfte sich in den kommenden Jahren fortsetzen, wenn auch, laut gewissen Prognosen, in geringerem Ausmass. Auf jeden Fall aber müssen wir diese Entwicklung bestmöglich vorwegnehmen. Die ersten Arbeiten wurden bereits lanciert, namentlich über die Totalrevision unseres kantonalen Richtplans. So soll die



Siedlungsentwicklung vor allem in der Nähe der öffentlichen Verkehrsachsen erfolgen, also dort, wo sie am zweckmässigsten ist. Weitere Schlagworte sind die Siedlungsentwicklung nach innen, die kombinierte Mobilität sowie die Entwicklung von nachhaltigen und innovativen Quartieren wie etwa das Projekt Chamblieux-Bertigny. Kurzum, die Herausforderungen und Projekte sind zahlreich, damit aber auch die Möglichkeiten für den Kanton Freiburg, mutig und zuversichtlich voranzuschreiten.

Jean-François Steiert
Staatsrat

GIUSEPPE VALLONE «UN GAMIN DE CALABRE»

Monsieur Vallone était invité à notre assemblée générale du 14.12.2017 où il a pu présenter son livre sur son chemin de vie. Tout le monde a suivi sa présentation avec beaucoup d'attention et d'intérêt.

Ci-dessous le résumé de son livre. Si vous êtes intéressé à l'achat de celui-ci, veuillez prendre contact avec notre secrétariat.



«Giuseppe Vallone est né en 1957 à Squillace (Calabre) de parents immigrés arrivés en Suisse en 1964. Ce n'est qu'en 1971 qu'il s'installe définitivement à Payerne où il redécouvre une vie familiale régulière. Paradoxalement, son enfance fut tout à la fois

immensément heureuse avec ses grands-parents paternels mais l'absence de son père et de sa mère l'attrista considérablement. Scolarité accomplis, Giuseppe Vallone eut plusieurs emplois dans les domaines de l'électricité, de la mécanique, de l'exploitation de carrière, de produits en ciment, avant de devenir directeur-adjoint d'une importante entreprise de matériaux de construction. Son opiniâtreté, sa rectitude, son goût du sacrifice et son esprit d'initiative ont fait de lui un homme social exemplaire. Sa vie familiale empreinte de chaleur méditerranéenne lui a permis de surmonter les moments difficiles. Et pour oublier les vicissitudes de sa vie, Giuseppe Vallone s'adonna au football avec enthousiasme. Sa passion du ballon rond fut non seulement une source de joies infinies, mais elle constitua aussi un formidable facteur d'intégration. Un gamin de Calabre est symptomatique de l'apport des immigrés en sueur et en intelligence au bien-être des citoyens helvétiques. Avec ce livre fraternel préfacé par le conseiller d'état Philippe Leuba et parrainé par l'historien Raymond Duros, Giuseppe Vallone tourne avec émotion les pages de son destin. Nombreux seront ceux qui se reconnaîtront dans ce chemin de vie bordé de roses et d'épines. L'humain comme l'oiseau fait son nid là où il peut, ce qui ne l'empêche pas de chanter du matin au soir.»

Romy Hauser

FÉLICITATIONS À CÉLINE



Après 3 années d'apprentissage passées à la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notre apprentie Céline Spühler termine son CFC et la maturité avec succès.

Pour la suite de son avenir, Céline avait plusieurs chemins en tête : hôtesse de l'air ou formation continue ? Après réflexion, elle a décidé de prendre son envol vers les États-Unis pour perfectionner son anglais pendant trois mois. Après cette expérience, elle envisage de poursuivre ses études, éventuellement à la Haute école de gestion à Neuchâtel, afin d'obtenir son bachelors en droit économique. Le droit est une matière qu'elle apprécie particulièrement. Céline est très engagée dans son travail, toujours souriante et dynamique. Sa bonne humeur contagieuse va nous manquer ! Toute l'équipe de la FFE la félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite plein de succès pour son avenir !

Romy Hauser

IMPRESSUM

Rédaction: Sylvie Bardy, Elise Bürke, Romy Hauser, Jean-Luc Schouwey, Kristel Spiesberger, Jean-François Steiert, Jean-Daniel Wicht

Mise en page: Actalis SA

Photos couverture: Keren Bisaz, Jean-Daniel Wicht

Photos articles: FFE

À vos agendas !

- 27.09.18:** Assemblée générale ordinaire
Commission Professionnelle Paritaire Fribourgeoise –
Fribourgfonds-Construction
- 10.10.18:** Assemblée générale ordinaire
constructionfribourg
- 29.11.18:** Assemblée générale extraordinaire
Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers
et du Béton
- 06.12.18:** Assemblée générale extraordinaire
Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs

Fabrique de produits en béton et simili

A. HELFER SA
Rte des Chênes 46 • 1727 Corpataux
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

LEVA CORBIERES SA
Rte des Echamps 3 • 1647 Corbières
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06

Debrunner Acifer

klöckner & co multi-metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour
Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers.

Route du Tr. Fédéral 14
1723 Glis-sur-Éz
Tél. 026 400 23 10
Fax 026 400 22 51

www.d-s.ch

BAECHLER
informatique

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

À tous ses lecteurs,
la Fédération Fribourgeoise
des Entrepreneurs
souhaite un bel été.

Der Freiburgische
Baumeisterverband wünscht
allen Lesern
einen schönen Sommer.

**LA FFE AU SERVICE
D'UNE PROFESSION**

**DER FBV IM DIENSTE
EINES BERUFES**



FFE-FBV
Route André Piller 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
www.ffe-fbv.ch
secretariat@ffe-fbv.ch